



DEMANDE D'ADHÉSION* à l'IBKAF

*NOTA on ne peut adhérer à l'IBKAF qu'après une réponse favorable à cette demande par le comité directeur.

CLUB / DOJO / ASSOCIATION :

DISCIPLINE (Karate-Do / Asian martial arts / Arts complémentaires, d'origines, ou dérivés)

NOM DU RESPONSABLE-CORRESPONDANT (Président ou autre) :

Ryu :

Adresse du club / dojo :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Portable :

E-mail :

APPARTENANCE ACTUELLE (groupe - association de ryu / fédération)

.....
IBKAF
.....

DEJA MEMBRE DE L'IBKA : OUI ☐ / NON ☐ (cocher la case correspondante)

ENSEIGNANT PRINCIPAL (si autre que le responsable-correspondant)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Nationalité :

Niveau de compétence (DAN, SHOGO, DUAN, etc ...) :

Décerné par : Année d'obtention :



NOMBRE D'ADHERENTS A MON CLUB / DOJO / ASSOCIATION*

(*au moment de la demande) Déclaration sur l'honneur et en toute bonne foi.

Adultes et adolescents de plus de 14 ans (nés avant le 1 septembre) :

Enfants et adolescents de moins de 14 ans (nés après le 1 septembre) :

OBJET DE LA DEMANDE : (IMPORTANT : voir texte infos sur différence d'adhésion)

Je sollicite du Comité IBKAF être accepté comme (cocher les cases correspondantes):

☐ **CLUB / DOJO SYMPATHISANT** (ou individualité) me contentant d'être récipiendaire des bulletins IBK et être informé des activités et invité aux Stages Fédéraux IBKAF

☐ **CLUB / DOJO INSCRIT** (ou individualité hébergée) ne licenciant qu'une partie de ses adhérents, et de ce fait recevant les bulletins IBK ses adhérents licenciés IBKAF peuvent bénéficier des tarifs et avantages réservés aux membres inscrits IBKAF (tarifs et formations techniques spécifiques et exceptionnellement, présentation à des évaluations ou reconnaissance de niveau de compétence selon accord des commissions IBKAF ad hoc).

☐ **CLUB / DOJO IBKAF OFFICIEL** licenciant l'ensemble de ses adhérents, et ne choisissant par engagement que l'IBKAF comme fédération généraliste (hormis groupe et fédération de ryu, ou accord spécial des instances dirigeantes IBKAF) ayant droit au label "CLUB OFFICIEL IBKAF", aux assurances proposées par l'IBKAF, et dont tous les membres adhérents ou hébergés (licenciés IBKAF) bénéficient systématiquement de tarifs IBKAF, de formations (spéciales) et évaluations attestées DAN/IBK.

Les enseignants de ces clubs ont seuls accès aux formations d'instructeurs IBKAF, aux évaluations de SHOJO/IBK Les responsables d'enseignements de DOJO pourront seuls recevoir la cartes "CHIEF-INSTRUCTOR IBKAF "

☐ J'ai reçu les statuts et règlement intérieur de l' IBKAF. et en ai pris connaissance.

☐ Je désire recevoir les statuts et règlement intérieur de l' IBKAF.

Dater et Signer